

Une vraie différence dans leur budget !



Antoine et Karima,

40 ans, 1 enfant de 10 ans, micro-entrepreneuse et demandeur d'emploi

- Revenus : 2250 € / mois
- Coût de leur mutuelle : 900 € / an

Au dessus du barème de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS), ils ont eu connaissance du partenariat de la Ville sur internet. Le couple a comparé plusieurs devis de mutuelles partenaires et fait son choix. Puis il s'est rendu au CCAS pour bénéficier de l'aide financière de la Ville d'un montant de 150 €.



Stéphanie,

56 ans, seule, bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

- Coût de sa mutuelle : 783 € / an

Accompagnée par un conseiller solidaire dans l'analyse de son besoin et ses démarches, elle a pu faire son choix parmi les mutuelles labellisées ACS et bénéficier de l'Aide au paiement

d'une Complémentaire Santé (ACS) à hauteur de 350 €. Son reste à charge sur le coût de la mutuelle étant de plus de 25 %, la Ville a pu lui verser une aide de 150 €. Il ne lui restera donc plus que 283 € à payer pour l'année.



Maryvonne,

77 ans, retraitée

- Revenus : 1200 € / mois
- Coût de sa mutuelle : 1040 € / an

Maryvonne ne bénéficie pas de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS). Elle a déjà une mutuelle qui n'est pas partenaire de la Ville. Accompagnée par un conseiller solidaire, elle obtient une aide financière de 220 € par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de 200 € par la Ville.

Vous aussi, renseignez-vous !

Sur www.metropole.nantes.fr/couverture-sante

Cette offre s'appuie sur une convention avec la caisse primaire d'assurance maladie et cinq mutuelles et assureurs partenaires de la Ville de Nantes.



Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

Assurance Maladie

ALL NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1

Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes

VILLE DE
Nantes

SANTÉ pour tous



Nantes solidaire

Accéder aux soins : un droit pour tous.

La Ville de Nantes vous propose trois offres :

1 ■ mutuelle de qualité pour tous les Nantais

2 ■ aide financière

3 ■ conseil et orientation

UNE MUTUELLE DE QUALITÉ POUR TOUS LES NANTAIS

Accessibles à tous, cinq mutuelles et assureurs partenaires de la Ville de Nantes proposent des contrats de qualité à des prix modérés négociés.

Pour trouver la mutuelle adaptée à vos besoins, vous pouvez vous rendre directement dans les agences nantaises et herblinoises des partenaires Harmonie Mutuelle, MCRN, La Choletaise, Groupama, Mutualia.



Vous habitez Nantes depuis plus de trois mois, vous avez au moins 18 ans.

Vous avez accès à :

UNE AIDE FINANCIÈRE

Une mutuelle s'avère essentielle mais représente un budget conséquent. Une aide financière annuelle, peut vous être accordée, en fonction de vos ressources. Elle peut atteindre jusqu'à 200 € par ménage. Il vous restera à financer au moins 25% du coût annuel de la mutuelle.

BESOIN D'ÊTRE CONSEILLÉ

Quelle que soit votre situation, des conseillers vous accueillent et vous guident.

Ensemble vous pourrez :

- réaliser un diagnostic de votre couverture santé ;
- étudier la possibilité d'aides ;
- être aidé dans vos démarches pour accéder à vos droits ;
- bénéficier d'une évaluation de votre capacité financière et de vos besoins de santé pour pouvoir choisir une complémentaire santé adaptée à votre situation personnelle.

*** Conditions de ressources :**

Pour les connaître, contactez votre conseiller ou consultez metropole.nantes.fr/couverture-sante